



LA Diligence EXPRESS

BULLETIN MUNICIPAL - VILLE DE STANSTEAD

17 JUILLET 2017 | VOL. 3 - NO. 06 | DÉPÔT LÉGAL

INAUGURATION DE TROIS NOUVEAUX PERSONNAGES SUR LA VOIE DES PIONNIERS

Le 9 juillet dernier se tenait l'inauguration de trois nouveaux personnages sur la Voie des pionniers. Entre autres, la Ville de Stanstead a choisi d'installer la stèle de Lady Henrietta Banting au Cercle de pierres. En son honneur et pour nous faire connaître un brin de notre histoire, elle nous raconte une partie de notre passé.

Au nom de la municipalité de Stanstead et des autres élus municipaux présents, nous voulons remercier la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (ci-après « TCCC ») ainsi que Pittoresco pour le projet de la Voie des pionniers. Il s'agit d'une initiative dont nous pouvons tous bénéficier car elle nous donne l'occasion d'un partage intéressant entre les MRC voisines de Memphrémagog et de Coaticook. Souhaitons que les initiatives de ce genre se multiplient!



(De gauche à droite : les conseillers Guy Ouellet, Paul Stuart et Wayne Stratton; Anne Dansereau, chercheuse pour le personnage de Lady Banting; Stéphane Flibotte et Josée Moisan de l'entreprise Pittoresco; Michèle Lavoie de la TCCC et le maire, Philippe Dutil.)

TOUR GUIDÉ GRATUIT AU CENTRE-VILLE DE STANSTEAD



(De gauche à droite, Alyssa et Coleen)

La Ville de Stanstead vous offre, du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h, des tours guidés gratuits dont le départ se fait au Musée Granit Central. Le guide touristique amène les touristes à découvrir différents attraits touristiques dont le domaine Lee Farm, le Cercle de pierres, l'Opéra et la bibliothèque Haskell ainsi que la Place Henri Seth Taylor.

À cette occasion, les participants en apprennent davantage sur l'histoire de Stanstead, les richesses de son patrimoine ainsi que les faits marquants de la Capitale canadienne du granit.

LA MUNICIPALITÉ
en bref



- La Ville désire informer ses citoyens que les jeux d'eau sont ouverts à chaque jour de 10 h à 20 h;
- Les visites guidées du centre-ville sont de retour du mercredi au dimanche de 9 h à 16 h pour la saison estivale;
- Le marché local de Stanstead est de retour tous les vendredis de 16 h à 19 h, jusqu'au 6 octobre 2017, devant le Collège de Stanstead;
- N'oubliez pas, la date limite pour payer votre 4^e versement de taxes est le 5 septembre prochain;
- L'Association des loisirs de Stanstead vous attend en grand nombre à la soirée Septemberfest le 16 septembre prochain au Cercle de pierres;
- Le grand bazar d'automne se tiendra les 23 et 24 septembre prochains.

Informations

— G É N É R A L E S —

SÉANCES MUNICIPALES

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu à 19 h, les lundis :

7 août 2017 • 5 septembre 2017 • 2 octobre 2017



HORAIRE DU CENTRE DE DÉPÔT 8, RUE DALY

Le centre de dépôt est ouvert de 9 h à midi.

Ne laissez rien à l'extérieur du bâtiment en dehors des heures d'ouverture.

HORAIRE DU DÉPÔT :

Juillet 29	Septembre 9 et 23
Août 12 et 26	Octobre 7 et 21

VÉHICULES MOTORISÉS SUR LES PISTES CYCLABLES

La Ville vous rappelle qu'il est interdit de circuler en VTT ou en motocross sur les pistes cyclables. Si vous êtes témoin d'un incident, veuillez aviser la Sureté du Québec dans les plus brefs délais en leur fournissant le plus de détails possibles; date et heure de l'évènement, couleur du véhicule, âge apparent du conducteur, nom de la personne si connu, etc. Votre collaboration est nécessaire afin de remédier à cette problématique. Pour joindre la SQ, vous pouvez composer le *4141 (à partir d'un cellulaire) ou le 310-4141 (sans faire de code régional).

L'ABC DU BAC

TRIER, C'EST UN JEU D'ENFANT

Recyclage, compost, gros rebuts, résidus domestiques dangereux (RDD)... La gestion des matières résiduelles peut parfois ressembler à un casse-tête. Cependant, il est important pour notre santé et pour l'environnement de s'assurer que chacun va à la bonne place. Voici donc un petit rappel afin de vous aider à démêler tous ces rebuts.

Les résidus domestiques dangereux :

Cette appellation englobe les résidus de nombreux produits dangereux qui sont d'usage courant à la maison. Qu'il s'agisse d'huiles usagées, de peintures, de solvants, de pesticides, de piles, de batteries d'automobiles,

d'ampoules fluocompactes, de médicaments, etc., la liste est longue et il est très important que ces résidus ne se retrouvent pas dans les ordures ménagères. En effet, ils sont susceptibles de causer des dommages à la santé et à l'environnement.

La présence de certains logos peut aider à identifier les RDD :



Il est important de toujours conserver ces produits dans leur contenant d'origine et de ne pas les mélanger avec d'autres produits.

La plupart de ces matières peuvent être apportées à l'écocentre. Les restes de peintures, les piles, les ampoules et les bonbonnes de propane peuvent aussi être apportés à la quincaillerie Rona A. Fluet et fils. L'huile usagée, les cannes d'huile, les filtres à l'huile, les aérosols et les vieux pneus peuvent être apportés au Garage L.P.

Gros rebuts et appareils électroniques :

Comme vous le savez sûrement, la Ville n'offre plus de collecte de gros rebuts et ce depuis déjà 4 ans. En effet, pour vous départir de vos encombrants ou de matériel électronique, vous devez communiquer avec la Ressourcerie des Frontières afin de bénéficier de leur service de collecte à domicile. Depuis 3 ans, vous pouvez aussi, durant la saison estivale, amener vous-même vos objets au centre de dépôt qui est ouvert un samedi sur deux. Ce partenariat avec la Ressourcerie, nous a permis de diminuer de façon considérable la quantité d'encombrants qui se retrouvent au centre d'enfouissement.

Écocentre : 1095, chemin Bilodeau, Barnston, 819-849-9479

Rona A. Fluet et fils : 8, rue Principale, Stanstead, 819-876-2706

Garage L.P.: 2, rue Junction, Stanstead, 819-876-5242

La Ressourcerie des Frontières : 177, rue Cutting, Coaticook, 1-855-804-1018

Pour plus d'informations sur la gestion des matières résiduelles, visitez le www.abcdubac.com.

Vous y trouverez, entre autres, le guide de gestion des matières résiduelles de la MRC Memphrémagog qui détaille tous les points de collecte de la MRC.



BOUTEILLES DE PROPANE À BARBECUE, PETIT RAPPEL DE SÉCURITÉ

Maintenant que l'été est à nos portes, voici un rappel de quelques conseils de sécurité concernant les réservoirs de propane à BBQ.

- Depuis 2008, toutes les bouteilles de propane d'une capacité allant jusqu'à 40 lb (18 kg), qu'elles soient neuves ou requalifiées, doivent être munies d'un dispositif anti-débordement. La meilleure façon de

Informations

— GÉNÉRALES (suite) —

savoir si votre bouteille en est munie est de regarder la poignée de la valve, elle devrait être triangulaire ou indiquer la présence d'un dispositif anti-débordement;

- Les bouteilles doivent être requalifiées à chaque 10 ans, sinon, elles doivent être retirées du marché. Vérifiez le collet afin d'avoir la date de fabrication et toutes les dates de requalification de votre bouteille. Assurez-vous d'utiliser une bouteille qualifiée;
- Si vous devez transporter votre bouteille de propane, assurez-vous qu'elle soit bien fixée dans votre véhicule, une bouteille libre pourrait se transformer en projectile lors d'un accident. Assurez-vous que la valve soit fermée (même si la bouteille est vide) et mettez le bouchon dessus pour la protéger;
- Rangez toujours votre bouteille de propane loin de toute source d'allumage et dans un endroit bien aéré;
- Si vous souhaitez vous débarrasser d'une vieille bouteille de propane, ne la mettez pas aux poubelles ou au recyclage. Vous pouvez l'amener à la caserne de pompiers ou à un site qui ramasse les résidus domestiques dangereux.

Bonne saison de barbecue!

GRAND BAZAR DE L'AUTOMNE

Le grand bazar de l'automne aura lieu les 23 et 24 septembre 2017. Lors de cette fin de semaine, les permis de vente de garage ne sont pas requis. De plus, une liste des adresses inscrites sera affichée sur le site Internet et la page Facebook de la Ville. Elle sera aussi disponible à l'hôtel de ville quelques jours avant la vente de garage. Vous souhaitez inscrire votre adresse sur la liste des ventes de garage? Vous pouvez le faire en composant le 819-876-7181, poste 0.



INFO-RECYCLAGE

Donner une seconde vie aux articles à recycler !

appel@recycler
Rechargez la planète. Recyclez vos piles.



Informatique ASR effectue la cueillette de vos articles à recycler pour éviter des déchets.

En tant que point de dépôt officiel ARPE-Québec, nous pouvons vous débarrasser de tout matériel électronique et informatique. Nous effectuons également la collecte des batteries. Les toners, cartouches et téléphones cellulaires sont recueillis pour la fondation MIRA. Pour plus d'informations, consultez les liens suivants :

<http://recyclermeselectroniques.ca/qc/>

<http://www.appelarecycler.ca/>

<http://www.mira.ca/fr/>

La cueillette est gratuite pour les résidents de Stanstead. À noter que les articles doivent être facilement accessibles à l'extérieur. Il suffit de nous contacter par téléphone ou par courriel. Prévoir un délai de quelques jours pour la cueillette.

Il est également possible de nous apporter le matériel :

- À l'intérieur : de 8h à 18h du lundi au vendredi,
- À l'extérieur : devant le garage en dehors des heures d'ouverture.

Au plaisir de vous voir !

9, rue Passenger
Stanstead (Québec) J0B 3E2
Téléphone 819.876.1434
Sans frais 1.855.876.1434
info@asr-e.com
www.asr-e.com

Informatique
ASR
Service / Vente / Réparation

Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE —

SOUTIEN FINANCIER POUR L'ÉGLISE SACRÉ-CŒUR DE STANSTEAD

L'église Sacré-Cœur désire solliciter tous les citoyens de la Ville de Stanstead pour un soutien financier quant aux travaux d'entretien devenus prioritaires. Le recouvrement de la toiture, la réparation de la cheminée fissurée, l'installation d'un système de détection des incendies, des travaux de peinture et divers autres items identifiés lors

de l'inspection de la bâtisse en novembre dernier sont des travaux prioritaires que l'église doit envisager très prochainement. Les coûts se chiffrent à 350 000 \$, dont 30 % est assumé par la communauté et 70 % qui sera remboursé par l'organisme « Patrimoine Religieux du Québec ». Les membres du comité de financement de l'église comptent sur votre grande coopération pour les aider à amasser le maximum de dons possibles.

Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE (suite) —

Vous pouvez faire votre don au nom de la Communauté Sacré-Cœur Travaux - église Sacré-Cœur et un reçu de charité vous sera émis pour chaque don significatif. Compte tenu de l'urgence de certains travaux, votre générosité sera grandement appréciée dans les plus brefs délais.

SPECTACLE À LA SALLE D'OPÉRA HASKELL

La comédie musicale, *Guys and Dolls*, vous est présentée par Monsieur Frank Loesser à la salle d'opéra Haskell située au 1, rue Church à Stanstead. Les spectacles sont les vendredis, samedis et dimanches à partir du 14 juillet jusqu'au 23 juillet inclusivement. Les heures de présentations sont les vendredis et samedis à 19 h 30 et les dimanches à 14 h. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 819-876-2471.

CÉLÉBRATION DES 150 ANS DU CANADA

La municipalité du Canton de Stanstead organise une fête pour célébrer les 150 ans du Canada. Vous êtes invités au 200, chemin Sheldon le samedi, 5 août 2017 à partir de 15 h. De nombreuses activités seront offertes pour toute

la famille. Il y aura un chapiteau sous lequel vous pourrez voir et entendre des talents locaux, écouter de la musique et surtout danser. En soirée, un méchoui sera servi, suivi d'un spectacle pyrotechnique à ne pas manquer, il y aura également un service de navette. Pour plus d'information ou pour acheter vos billets, téléphonez à la mairie du Canton de Stanstead au 819-876-2948, demandez pour Hélène (poste 228) ou Nancy (poste 221).

CONCERT-BÉNÉFICE : EN CART ROBERT LEBEL

Le 23 septembre prochain, l'église Sacré-Cœur vous invite à un concert-bénéfice situé au 645, rue Dufferin à Stanstead. Le spectacle sera présenté à 19 h 30 par Monsieur Robert Lebel accompagné d'un Chœur de jeunes. Vous pouvez vous procurer des billets chez Anne-Marie Friperie situé au 703, rue Dufferin à Stanstead ou chez Accent Chaussures situé au 79, rue Child à Coaticook. Le coût du billet est de 20 \$ par adulte et 10 \$ par enfant de 16 ans et moins. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madeleine au 819-876-5161, Diane au 819-849-7398 ou tout simplement téléphoner au bureau au 819-876-2481.

Informations

— AVIS PUBLICS —

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG VILLE DE STANSTEAD

AVIS DE PROMULGATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2017-198 intitulé « Règlement d'emprunt n° 2017-198 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 350 000 \$ pour l'achat d'un camion « unité de secours » pour le département du service de Sécurité incendie » lors de sa séance ordinaire du 6 février 2017, à 19 heures, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 27 février 2017 et par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire le 23 mai 2017.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 17 juillet 2017.

Me Valérie Manseau,
Greffière

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG VILLE DE STANSTEAD

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2017-05, laquelle concerne le lot 5 075 236 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé au 62, rue Junction.

La demande consiste à autoriser un agrandissement du garage isolé de 28 mètres carrés alors que la superficie au sol totale de tous les bâtiments accessoires excède la superficie au sol du bâtiment principal tel qu'exigé à l'article 7.8 intitulé « Dimensions » du Règlement de zonage n° 2012-URB-02.

Toute personne s'opposant à la demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 7 août 2017, à 19 heures au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 17 juillet 2017.

Me Valérie Manseau,
Greffière